

Compte-rendu du conseil de quartier Centre-Sud

Jeudi 5 Novembre 2015

Elus présents:

- M. le Maire,
- Mme Pesci (adjointe au maire chargée de l'Environnement, du Développement durable, des Espaces verts et de l'Agenda 21),
- M. El Kanfoudi (adjoint au maire chargé de l'Education Populaire, de la Démocratie Locale et des Conseils de Quartiers),
- M. Pape (adjoint au maire chargé du commerce).

Référents présents :

Mmes Marin, Meynckens, Rémy-Boillat et Pinganaud.

Mrs Bertheuil, Dembele, Emeriau, Manzano-Mata et Riccardi.

Animatrice de séance : Pinganaud.

Secrétaire de séance : M. Bertheuil.

Début du conseil de quartier Centre-Sud : 19h45

L'animatrice de la séance, Mme Pinganaud, prend la parole pour introduire la séance, présente l'ordre du jour et expose le déroulement de la soirée.

En préalable, Mme Pinganaud demande si la séance sera enregistrée, afin d'éclaircir ce point resté dans le vague.

La réponse est : OUI

Mme Pinganaud rappelle, l'existence des différents ateliers (sécurité, animation du quartier, pôle Gallieni) et invite les habitants à y participer, que le renouvellement des habitants-référents du Conseil de Quartier doit se faire au 1^{er} janvier 2016 et que tous les habitants intéressés peuvent s'inscrire, les réunions ayant lieu, en général, le 1^{er} jeudi de chaque mois.

L'ordre du jour : 1 - Conseil Local de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance / Sécurité

2 - Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

3 - Questions diverses

En préambules à cet ordre du jour sont prévus :

- Une présentation d'un diagnostic sur l'offre commerciale à Bagnolet et particulièrement dans notre quartier. (Mlle Gibbe, chargée de mission au commerce)
- Une présentation de l'agrandissement en cours de l'hôtel Mister Bed . (M. Arvel, Directeur Général des Services Techniques)
- Une présentation des activités et projets du centre socio-culturel de quartier « La Fosse aux Fraises ». (M.Mahcer, Directeur)

Présentation du diagnostic sur l'offre commerciale :

- 3 pôles commerciaux importants ; le Centre-Ville, le pôle Gallieni et Les Coutures
- des entretiens avec les commerçants ont eu lieu et une prise en compte, de leur ressenti, intégrée.
- l'étude porte sur les évolutions et mutations en cours, vers des activités tournées en direction d'une clientèle de passage (augmentation du parc hôtelier et d'une clientèle non autochtone dont les besoins sont différents)
- dans notre quartier : peu de commerces sauf «cafés-hôtels-restaurants » et quelques commerces du Bâtiment, avenue de la République.
- le centre commercial Bel Est ; 63 enseignes y sont présentes (surtout dans le domaine de l'équipement à la personne et dont une grande partie du CA est liée au tourisme) ; 7 locaux sont actuellement vacants.

Question de M.Manzano : quel est le ressenti des commerçants de la rue Robespierre, confrontés au problème du stationnement ?

M. Pape répond: Cette zone de chalandise souffre effectivement du stationnement des voitures (mais, pas que), et d'un état de salubrité non sans défaut, mais, le stationnement en épi a apporté une amélioration.

Présentation de l'agrandissement en cours de l'hôtel Mister Bed.

- cet hôtel ouvert en 1997 compte 161 chambres, a souhaité s'agrandir, en rehaussant de 4 étages son implantation, et cela afin de monter en gamme
- il convient de rappeler, en liaison avec la précédente présentation, qu'à Bagnolet, le commerce hôtelier est très important (2000 chambres et 400 emplois).

Un débat sur ce thème s'ensuit :

Les hôteliers privilégient-ils les emplois locaux ?

Oui, ils voudraient le faire, pour raccourcir les temps de transport et donc la probabilité de retards, mais les emplois proposés sont souvent mal payés et donc soumis à un turn-over important !

Intervention de M.Emériaux : les taxes payées par les hôtels devraient-être affectées de manière plus importante à l'entretien de notre quartier. L'afflux, des cars et bus amenant leurs clients, endommage rapidement, par un défilé continu, les rues du voisinage.

Intervention de M.Manzano : les entreprises (hôtels et Eurolines) sont les réelles bénéficiaires des infrastructures et services publics. A ce titre, elles doivent participer d'une manière plus importante, aux rénovations de la voirie, à l'aménagement des quartiers, au développement et renforcements de l'offre des transports publics, et respecter l'environnement et les espaces publics, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (usure et dégradations de la chaussée, stationnement sauvage, non-respect de la signalétique et sécurité généralisée des zones de fréquentation des cars). Ce ne doit pas être nos impôts locaux qui financent tout cela. La taxe de séjour est bien en deçà des coûts engendrés et la participation financière de ces entreprises doit être repensée et augmentée. Cette situation ne peut perdurer. « Ça doit cesser ! »

Réponse de M.Arzel : les taxes hôtelières ; c'est plus d'un million d'€ annuel de revenu pour la ville. La Mairie va mener une réflexion globale sur le stationnement et la circulation des cars, dans le quartier.

Questions du public : La montée en gamme des hôtels ne va-t-elle pas augmenter la sous-traitance et causer un recul de l'emploi local ? Accord employant beaucoup de sous-traitance, ne privilégie donc pas les emplois locaux !

Réponse de M.Pape : Les hôteliers veulent des employés baignolettais et recherchent localement des employés ; c'est leur intérêt pour éviter les retards dus au temps de transport

M.le Maire : Oui, le groupe Accor (Ibis, Novotel) sous-traite beaucoup, mais il collabore avec Est-Ensemble dans le cadre du Plan Local d'Insertion.

M.Manzano : A propos de sous-traitance, l'OPH passe des marchés, avec des entreprises, qui sans doute les sous-traitent. Il s'avère que l'Office ne vérifie pas conformément à la loi, si les travailleurs sont embauchés dans un cadre légal. J'ai pu constater dans mon immeuble, la présence de 8 travailleurs sans papier, qui réhabilitaient un appartement, pour le compte de l'Office. Nous avons fait intervenir l'Office qui a fait cesser les travaux, car ils travaillaient dès 5 h du matin et le week-end, occasionnant des nuisances pour les habitants de l'immeuble.

Mme Pesci : Nous sommes aux portes de Paris et la demande touristique est forte, certains propriétaires souhaitent même transformer leurs maisons en hôtels.

Confronté à la montée en gamme des hôtels, le Centre-Ville doit s'adapter. La Municipalité souhaite donc profiter de cette opportunité pour redynamiser Bagnolet et son offre de services !

Présentation du centre socio-culturel de quartier « La Fosse aux Fraises »

M Mahcer se présente en tant que nouveau directeur, nommé depuis 6 mois.

M Mahcer invite, tout d'abord, tous les habitants à venir au Centre de Quartier, précise que le projet social doit être central pour les activités du centre Socio-Culturel et en profite pour remercier les bénévoles et inviter d'autres volontaires à les rejoindre, puis expose les différentes activités du Centre et insiste « le Centre de Quartier se doit d'être au centre de la vie sociale du quartier, le projet social en être l'axe principal de travail »

M. Manzano intervient pour demander à ce propos, où en est le projet de restructuration de l' « Agora ».

Mme Pesci précise qu'un plan global de rénovation de l'éclairage public est voté et que ces travaux (partie d'un projet plus important à long terme) sont imminents.

M le Maire précise :

- effectivement un projet est en cours, basé sur un travail de réappropriation du quartier par ses habitants, mais pour mener à bien cette volonté, il faut malheureusement du temps, quant à la restructuration de l'éclairage public, lequel sera sécurisé, son coût est de 123 000 €.

Revenant sur le Centre de Quartier une habitante demande quelle en est l'organisation du travail et quels sont les horaires. Elle se pose, en outre, la question sur le travail du Centre en direction des enfants « en errance » et leur accueil.

Une autre habitante pointe la non-communication du Centre dans l'ensemble du quartier ; « La Fosse aux Fraises un grand mystère ». Personne ne connaît ajoute une autre ! Sans compter la mauvaise réputation du centre, même chez les ados, qui refusent d'y aller ; ajoute une troisième.

M. Mahcer lui aussi constate que la communication est difficile dans le quartier et que beaucoup de travail reste à faire !

Les habitants-référents proposent alors, de faciliter cette communication et M le Maire affirme qu'il interviendra auprès des bailleurs sociaux afin de faciliter l'affichage municipal. (au sens large).

Pour la « com » pourquoi ne pas utiliser les panneaux publicitaires éclairés ? dit un habitant, ajoutant qu'il a proposé, par mail, d'afficher dans son immeuble et n'a eu aucune réponse !

M. Mahcer remercie l'assistance et affirme que les messages ont été bien entendus.

M. Manzano interpelle alors la municipalité, sur le devenir du **CLSDP** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 29 mai, à la fin de laquelle, il avait été promis aux participants un compte-rendu, ainsi que les contacts nécessaires à la communication interne.

M. Manniez ; DGA des Services (en charge du CLSPD) répond alors :

-La mise en place du CLSPD a été faite et le cadre de travail fixé.

-La Municipalité a tenu à associer les habitants-référents et une réunion avec ceux-ci a été programmée.

M. Emeriau intervient pour réintroduire le rôle de prévention du centre de quartier dans le débat sur la sécurité.

M le Maire constate qu'un besoin de visibilité est nécessaire pour le centre de quartier, puis insiste sur l'action menée par la Municipalité ; demandes renouvelées à M. Cazeneuve pour une ZSP, le commissariat et invitations à venir visiter ce quartier. Mais pour l'heure seul le Préfet est venu et a vu !

Mme Meyckens, habitant la rue des Blancs Champs déplore que sa rue soit devenue un parking sauvage ; la plupart du mobilier urbain est détérioré ou disparu et le passage des piétons est rendu difficile, voire impossible ! Et, poursuit en lisant une déclaration du collectif « Retrouvons Notre Dignité » à l'adresse de M. le Maire. (voir annexe)

Réponse de M. le Maire : Nous sommes à l'écoute de votre détresse et travaillons pour appuyer vos demandes ; nous faisons tout ce qui est en votre pouvoir.

Plusieurs voix s'élèvent pour demander ce que font les ASVP ? Car on ne les voit jamais à « La Capsulerie ».

Réponse de l'administration municipale : le nombre « théorique » des ASVP est de 11 ; 9 en pratique, leur horaire de travail s'étale de 8h30 à 17h30, plus des équipes en soirée. Leur travail est de verbaliser les stationnements non réglementaires (centre-sud, nombre de PV entre 72 et 264 /mois), ils agissent en outre, en appui de la Police et des Douanes, contre les vendeurs à la sauvette. Une attention particulière sera portée au passage des ASVP sur le quartier.

Une habitante du 45 Capsulerie intervient alors pour expliquer la détresse des habitants, qui sont non seulement confrontés aux conséquences collatérales du trafic de drogue (agressions, dégradations, nuisances sonores et sanitaires) et mais de plus à l'état d'abandon des bâtiments de l'OPH : plus de travaux d'entretien courant (portes cassées, VMC non nettoyés voire bouchés) ce qui entraîne un état sanitaire déplorable (sans parler des encombrants qui faute de local dédié sont déversés à l'extérieur). **Notre quartier est à l'état d'abandon !**

M. le Maire se dit conscient que cette situation est inadmissible. La Mairie est intervenue auprès de l'OPH. Mais les relations avec la direction de cet organisme sont difficiles, malgré un virement de 450 000 € que vient de faire la Mairie pour apurer une partie de sa dette.

M. le Maire demande aux syndicats de locataires d'appuyer son action au CA de l'OPH pour que les travaux nécessaires soient effectués.

Un habitant évoquant l'état désastreux des mobiliers urbains dans la zone pavillonnaire et la difficulté de communication avec le service de la voirie, d'autres habitants interviennent sur le sujet des équipements publics dans la totalité du quartier : éclairage public insuffisant voire en panne depuis des lustres, marches d'escaliers cassées et effectivement des potelets arrachés.

La circulation des piétons est dangereuse, particulièrement la nuit !mais pas seulement rappelle Mme Meyckens évoquant le problème de la signalisation au carrefour République/Robespierre et le stationnement anarchique qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée.

Mme Pesci demande quelle mode de communication est possible avec les ASVP, et il lui est répondu qu'une permanence téléphonique est en cours d'installation. - à suivre-

M. Manzano rappelle les points restants à l'ordre du jour : - OPH, -projet Serap , -commission accessibilité.

Concernant le 1er sujet, il pointe le fait que, les habitants des immeubles OPH(2,4 Capsulerie et 3 D.Viénot) se plaignent de l'insuffisance du chauffage, due selon lui à la dégradation rapide des ouvrants changés lors de la rénovation ; une remise à niveau semble nécessaire. D'autre part, il demande que les changements et échanges de logements soient facilités dans l'intérêt de tous.

-Projet Serap

M. Arzel (DGST services Techniques),

expose alors le projet adopté, et dont la surface de planchers a été réduite de 20% par rapport au permis de construire précédemment accordé et insiste sur l'intégration du projet dans l'environnement urbain, avec ouverture sur le parc et création d'espaces verts supplémentaires. Sont prévus : 2 résidences étudiantes, 1 résidence hôtelière, 118 logements sociaux et 184 en accès à la propriété ,4 cellules commerciales en RDC et 2 cellules-équipements publics, qui pourraient accueillir Commissariat et Centre de Quartier, de 200 m2 chacune. Les travaux commenceront en 2017 après réaménagement des parkings publics et se termineront en 2020. Un comité de pilotage, avec participation des habitants, sera prévu.

-Commission accessibilité : elle est sur les rails, une nouvelle rencontre avec les référents des Conseils de Quartier est prévue.

Dernier sujet ; le projet immobilier sur l'ancien site EDF Robespierre : la Mairie s'est opposée au projet et des discussions sont en cours pour minimiser les hauteurs des bâtiments.

M. Le Maire ayant proposé une visite collective du quartier pour constater de visu les problèmes, celle-ci est prévue pour le lendemain 6 Novembre 16h au départ du 41 Capsulerie.